NOS TERRITOIRES D'INTERVENTION

Canton de Bourgoin-Jallieu
Canton de Crémieu
Canton de La Tour du Pin
Canton de la Verpillère
Canton de L'Isle d'Abeau
Canton de Morestel
Canton de Pont de Chéruy
Canton de St Jean de Bournay (uniquement les communes suivantes : Artas - Chatonnay - Culin - Eclose - Lieudieu - Meyrieu les Etangs - St Agnin sur Bion - Ste anne sur Gervonde - St Jean de Bournay - Tramolé

Charte nationale qualité 2021 SERVICES À LA PERSONNE

NF SERVICE

LES AUTRES SERVICES DE L'ASSOCIATION

L'ADPA NORD-ISERE est une association à but non lucratif qui vous accompagne avec ses services d'aide et de soins à domicile

Service d'aide et d'accompagnement à domicile
Favorise le maintien à domicile, préserve l'autonomie et le maintien des activités sociales

Service de soins à domicile (SSIAD)
Apporte des soins dans votre cadre de vie

Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD)
Permet de bénéficier des interventions coordonnées du service d'aide et du service de soins

Équipe Spécialisée Maladie Neuro Dégénératives (ESMND)
Accompagne les patients dans le processus de rééducation et de réadaptation.

Service PLUS
Petit bricolage/jardinage, transport accompagné

ADPA NORD-ISERE
17 avenue Henri Barbusse
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 04 74 93 85 85
accueil@adpa-nordisere.org
www.adpa-nordisere.org

UNA

Adhérent à la fédération UNA, le plus important réseau d'aide de soins et de services à domicile en France

Images freepik - Ne pas jeter sur la voie publique - 03-2021

« PRENDRE SOINS DE VOUS À TOUS LES ÂGES DE LA VIE C'EST NOTRE MÉTIER »

Accompagnement et soins pour les personnes ayant des troubles cognitifs

Équipe Spécialisée À Domicile ESAD

Des professionnel(les)s qualifié(e)s pour répondre à vos besoins

- Ergothérapeutes
- Psychomotricien(ne)s
- Infirmièr(e)s
- Assistant(e)s de soins en gérontologie

ADPA Nord-Isère
Aide et Soins à Domicile

POUR QUI ?

L'ESAD s'adresse aux personnes présentant des **troubles cognitifs**, à un stade léger ou modéré de la maladie, diagnostiqués par un médecin.

EN QUOI CONSISTE CETTE PRISE EN CHARGE ?

L'objectif est de favoriser le **maintien au domicile** dans les meilleures conditions possibles.

Les séances sont réalisées au domicile du patient. Cet accompagnement individualisé associe une évaluation de l'autonomie et des activités thérapeutiques.

POUR QUELS BÉNÉFICES ?

Pour le patient : entretenir ses capacités et ralentir l'évolution de la maladie. Mieux vivre avec la maladie et pallier à ses besoins.

Pour les proches : écoute, soutien et informations. Améliorer les relations avec son proche malade.

La présence de l'ESAD est source de lien social.

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INTERVENTION DE L'ESAD ?

L'ESAD intervient sur **prescription médicale**. Il s'agit d'un soin **pris en charge à 100%** par la Caisse d' Assurance Maladie.

Le patient bénéficie de **12 à 15 séances**, à raison d'une à deux séances par semaine. A l'issue de la prise en charge, un compte-rendu sera adressé au médecin prescripteur.

PAR QUELS PROFESSIONNELS ?

Une équipe **pluridisciplinaire** à votre service, des professionnels qualifiés.

- Ergothérapeutes
- Psychomotricien(ne)s
- Assistant(e)s de soins en gérontologie
- Infirmier(e)s

UNE PRISE EN CHARGE EN PARTENARIAT

L'ESAD travaille en partenariat avec l'ensemble des professionnels et acteurs du territoire en favorisant le maintien à domicile du patient : professionnels du secteur médical, médico-social, structures spécialisées dans la prise en charge des troubles cognitifs.

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Prescription médicale

↓

Entretien téléphonique
avec un(e) ergothérapeute
ou psychomotricien(ne)

↓

Bilan complet à domicile

↓

Mise en place d'un projet
de soins personnalisés

↓

Séances thérapeutiques au domicile
avec un(e) assistant(e)
de soins en gérontologie

↓

Accompagnement
vers un relai et préconisations